

LE bon
service,
PAR LA bonne
personne,
AU bon
moment

Quoi dire et quoi faire lors de la remise d'un « coupon GAP » à un usager ?

IMPORTANT | Le guichet d'accès première ligne (GAP) est réservé aux personnes inscrites au guichet d'accès à un médecin de famille (GAMF). Si ce n'est déjà fait, invitez d'abord l'utilisateur à s'inscrire.

1. **Détachez un « coupon GAP » du bloc-notes et remettez-le à l'utilisateur.**

2. **Expliquez-lui sommairement ce qu'est le GAP :**

Un accès à des services de première ligne via **une consultation de santé ponctuelle et non urgente** (symptômes d'une infection urinaire, problèmes de peau, contraception, dépistage pour une infection transmissible sexuellement, consultation pour une grossesse, formulaire à compléter par un médecin, renouvellement d'ordonnance, etc.).

IMPORTANT | Le GAP ne donne pas accès à un médecin de famille.

4. **Indiquez-lui le numéro de téléphone inscrit sur le « coupon GAP » à composer pour un besoin de consultation futur :**

811, option 3

Lundi au vendredi : 8 h à 20 h

Fin de semaine et jours fériés : 8 h à 16 h

5. **Rappelez-lui :**

- Qu'il est aussi possible d'accéder aux services du GAP en complétant le formulaire en ligne du **GAP numérique** : <https://gap.soinsvirtuels.gouv.qc.ca/fr>
Ce service est offert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7
- Qu'en cas d'urgence, il devra composer le 911 ou se rendre à l'urgence la plus proche.

IMPORTANT | Cet aide-mémoire est disponible dans la section « Documents de référence GAP » de la [page GAP](#) de la Zone professionnelle de notre site internet.